

Le Comité régional organise une formation de recyclage « **Imposés D1 et D2** » associée à des passages d'examens D1 ou D2 pour les « **Juges** » de « **Gymnastique masculine** »

<b>Organisateur</b>	<b>Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale</b>
<b>Public concerné :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Age : 13 ans le jour du stage</li> <li>Obligation d'être licencié au moment de l'inscription</li> </ul>
<b>Contenu :</b>	<p>Formation théorique et pratique sur les agrès – fautes générales et techniques – Notation sur Vidéo. Nouveautés du programme fédéral 2020</p> <p>Matin : <b>Pour tous</b> – recyclage mouvements imposés</p> <p>Après midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>groupe 1</b> : préparation et examen D1</li> <li><b>groupe 2</b> : préparation et examen D2</li> <li><b>groupe 3</b> : mouvements imposés (travail sur vidéo et essais de jugements)</li> </ul> <p><b>Dans le formulaire d'inscription sur internet, : mettre dans le champs « atelier 1 » le N° de votre groupe (1, 2 ou 3)</b></p>
<b>Lieu, dates et horaires :</b>	<p>Lieu : <b>Centre Diocésain – 20 Rue Mégevand à Besançon</b> – <a href="#">Accès parkings</a> (attention à la nouvelle gestion des parkings – explications sur la carte)</p> <p>Date-s : <b>dimanche 12 janvier 2020</b></p> <p>Horaires – Accueil : <b>08 h 30</b> Début : <b>09 h 00</b> – Fin : <b>16 h 30</b></p>
<b>Conditions de repas et d'hébergement :</b>	<b>Repas au centre diocésain</b>
<b>Amener :</b>	De quoi prendre des notes
<b>Contact le jour du stage</b>	<b>BRUCHON André – 06 75 89 69 45</b>
<b>Inscription :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Date limite d'inscription : <b>20/12/2019</b></li> <li>Date limite de retour des autorisations et de règlement : <b>05/01/2020</b></li> <li>Coût : <b>25 €</b></li> <li>Nombre minimum de stagiaires : <b>10</b> Nombre maximum de stagiaires : <b>60</b></li> </ul> <p><b>Possibilité de s'inscrire directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)*</b></p> <p>À régler à l'inscription par chèque – libellé à l'ordre de : <b>FSCF – Comité régional B-FC ou virement (RIB)</b></p> <p>Code à indiquer avec le paiement par chèque ou virement : <b>GM-JUG-D1D2-12/01/2019</b></p> <p>Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement.</p> <p><b>Pour renvoyer la fiche d'inscription par courriel ou pour toute demande d'information concernant les stages : <a href="mailto:stages@fscf-bfc.fr">stages@fscf-bfc.fr</a></b></p>
<b>Autorisation parentale :</b>	<p><b>À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e).</b> Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège <b>avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.</b></p> <p>Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations - <a href="#">Formulaire vierge</a></p>
<p>* Pour toute inscription par internet un accusé de réception est envoyé directement (après la saisie si inscription papier) aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association).</p> <p>* <a href="#">Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet</a></p> <p>Le stage terminé, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Régional.  
Avec nos cordiales salutations.

**Marc LÉCHENNE**  
Président du Comité Régional  
**Jean-Pierre ARNOUD**  
Chargé de formation

**MOUGEOT Lionel**  
**CHATAGNIER Pierre**  
Responsable-s de commission